

Mont-Saint-Aignan

LE MAG

MENSUEL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

FÉVRIER 2021
#110

STOP
AUX DÉPÔTS
SAUVAGES



DOSSIER

Propreté, agissons ensemble !

Des vœux inédits

Pour souhaiter une bonne année 2021 aux habitants et partenaires de la Ville, Catherine Flavigny, maire, a choisi une formule jusqu'alors non exploitée : la vidéo. Et comme en cette période particulière où le lien avec la population n'est pas aussi pregnant que souhaité, une diffusion toutes boîtes aux lettres d'une carte de vœux aux Mont-Saint-Aignnais a été organisée courant janvier.



Les élus du CME réunis pour une dernière séance plénière

Le 13 janvier, les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont dressé le bilan de leurs deux années de mandat à Catherine Flavigny, maire, à Stéphanie Tourillon, adjointe chargée de l'enfance et à Martine Chabert-Duken, adjointe chargée du lien social. Fiers de leur parcours, ils garderont un très bon souvenir de cette expérience enrichissante. Bravo à eux pour cet engagement.



Remise des Contrats loisirs jeunes

Le 20 janvier, Catherine Flavigny, maire, accompagnée de Martine Chabert-Duken, adjointe chargée du lien social a remis les Contrats loisirs jeunes à 17 Mont-Saint-Aignnais qui pourront, en échange d'une participation citoyenne, bénéficier d'une activité sportive ou culturelle gratuite.



Le Département dote le CCAS d'équipements de protection

Ce sont plus de 13 000 masques et 6 000 gants qui ont été délivrés au CCAS à destination du personnel du Spasad et remis en personne par Bertrand Bellanger, président du département de la Seine-Maritime, aux côtés de Catherine Flavigny, maire, Martine Chabert-Duken, adjointe chargée du lien social, et Patricia Paquier, directrice du CCAS de Mont-Saint-Aignan.



En attendant le vaccin...



© Publipresse

Depuis près d'une année nous vivons une crise sanitaire sans précédent, ponctuée de confinements, déconfinements, d'ouvertures et de fermetures des commerces, des cinémas, des salles de spectacles ou des équipements sportifs. Avec plus de 120 % d'endettement, le coût de cette crise atteint des sommets inimaginables et il faudra des années pour nous en remettre.

Dans ce contexte bien difficile, inutile de dire que la découverte d'un vaccin, à priori la seule solution de sortir de cette situation, était attendue avec fébrilité. C'est aujourd'hui chose faite !

Depuis fin décembre, faute d'explications réellement claires de la part de l'État sur les modalités de vaccination, beaucoup d'habitants de Mont-Saint-Aignan se tournent, comme à chaque fois, vers l'échelon de proximité qu'est la commune et font part de leur désarroi face à cette situation, parfois de façon disproportionnée et injuste.

Je souhaite, encore une fois, souligner que la Ville n'a strictement aucune compétence en la matière ce qui lui retire tout droit à interférer dans ce domaine et qu'elle est totalement soumise au processus que l'État, seul compétent, met en place.

Depuis le début de cette crise, a été mise en lumière une forme de recentralisation parisienne qui a été dénoncée par les élus locaux de tous bords et à peu près l'ensemble des médias. À l'évidence, beaucoup de décisions auraient été bien plus efficaces si prises par des acteurs locaux.

C'est la raison pour laquelle j'ai cosigné avec 69 maires de la métropole, un manifeste appelant l'État à accélérer son processus. Par ailleurs, la stratégie mise en place a totalement occulté les plateaux nord et plateaux est, à l'exception depuis peu, de Bois-Guillaume, des possibilités de vaccination. Deux centres à Rouen, un à Sotteville et un à Petit-Quevilly et donc un à l'antenne du CHU de Bois-Guillaume ont été mis en place. J'ai donc proposé aux services de l'État la mise à disposition d'une salle à Mont-Saint-Aignan afin d'assurer une meilleure répartition de la population concernée et un désengorgement des centres déjà opérationnels. Force est de constater que ma proposition est restée sans suite. Mais à quoi servirait-il d'ouvrir un centre supplémentaire, alors que le problème rencontré est aujourd'hui une pénurie de vaccins ?

Vous trouverez sur le site de la Ville, les informations qui vous seront utiles afin de pouvoir, si vous le souhaitez, vous inscrire et vous faire vacciner dans l'un des centres ouverts à cet effet.

Prenez soin de vous !

très chaleureusement
C. Flavigny



Mont-Saint-Aignan Le Mag
ISSN 2645-0089

Ville de Mont-Saint-Aignan
BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél. 02 35 14 30 00
Fax : 02 35 14 30 90
Courriel : mairie@montsaintaignan.fr

Directeur de la publication :
Catherine Flavigny
Rédactrice en chef : Brunehilde Dutheil
Rédactrices : Brunehilde Dutheil,
Clémence Delettre
Mise en page, photographies, illustrations :
Gaëtan Ballot (sauf mention contraire)
Conception graphique : Perroquet bleu - bleu.net

Régie publicitaire : Publishing Media Com
Distribution : Ville de Mont-Saint-Aignan
Dépôt légal : à parution
Impression : imprimerie Talesca,
7 chemin de la Voûte (Hall 5)
76120 Le Grand Quevilly

Tirage : 5 000 exemplaires sur papier PEFC.
Mont-Saint-Aignan Le Mag' est disponible
dans les lieux publics et commerces partenaires.

Catherine Flavigny
Maire de Mont-Saint-Aignan
Conseillère départementale

Télex

Visite de quartier

Dans le cadre du cercle de la proximité, les élus iront à la rencontre des habitants du quartier des oiseaux le **samedi 13 février de 10h à 12h**.

► **Départ à 10h à l'angle de la rue Le Verrier et de l'avenue du Mont-aux-Malades.**

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira **jeudi 18 février à 18h30**. En raison de la situation sanitaire et conformément à la loi du 14 novembre 2020, la séance se déroulera sans public.

Enquêtes publiques

Deux enquêtes publiques relatives à la circulation sont actuellement en cours dans notre commune. La première, menée par la Métropole **jusqu'au dimanche 7 février**, vise à améliorer la qualité de l'air dans l'agglomération via la mise en place d'une ZFE-m, zone à faibles émissions mobilité. Il s'agit d'un espace où la circulation de certains véhicules est interdite selon leur niveau d'émission de polluants. À ce jour les véhicules concernés par cette mesure sont les utilitaires légers et les poids lourds non classés (NC) et de Crit'Air 5 et 4.

La seconde enquête est conduite par la Préfecture de Seine-Maritime qui interroge les habitants sur l'application de ZCD, zone à circulation différenciée, en cas de pic de pollution. Si vous souhaitez y participer, envoyez vos suggestions par mail avant le **jeudi 18 février**.

► **Retrouvez les dossiers sur les sites Internet : jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr et montsaintaignan.fr, zcd-pref76@enquetepublique.net**

Dernière ligne droite pour les inscriptions à l'accueil de loisirs

Vous avez **jusqu'au vendredi 5 février** pour inscrire vos enfants âgés de 3 à 12 ans à l'accueil de loisirs des vacances d'hiver.

► **Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87 et Espace famille sur www.montsaintaignan.fr**

Santé

Belvédère et CHU de Rouen : main dans la main

Le 1^{er} mars prochain, le centre hospitalier du Belvédère et le CHU de Rouen seront régis par une direction commune. Un rapprochement approuvé à l'unanimité par les deux conseils de surveillance.



► **Le 17 décembre 2020, Catherine Flavigny, présidente du Conseil de surveillance du Belvédère a donné son aval à une direction commune entre l'établissement périnatal et le CHU de Rouen.**

Fin décembre, le centre hospitalier du Belvédère et le CHU de Rouen se sont engagés dans une étroite collaboration visant à conforter et organiser l'offre de soins publiques au bénéfice des habitants de l'agglomération. L'Agence régionale de santé, pilote de ce rapprochement, a acté la date du 1^{er} mars 2021 pour la mise en œuvre d'une direction commune, possible grâce à un même projet médico-soignant pour les deux structures. Celui-ci organise

le rapprochement autour de quatre objectifs : conforter l'offre de soins publique en périnatalité, améliorer le parcours de soins, accroître l'attractivité médicale et enfin soutenir le centre hospitalier du Belvédère dans la mise en place d'un plan de relance. Ainsi, d'ici un mois, Véronique Desjardins, actuelle directrice générale du CHU de Rouen, prendra les rennes de cette direction conjointe. ●

Jeunesse

Des loisirs pour les vacances !

Pendant les vacances de février, les 3/17 ans bénéficieront d'activités sportives, culturelles et même de sorties, si la situation le permet : l'accueil de loisirs et les animations Passeport jeunes ont tout prévu !

À chaque période de vacances scolaires, enfants et jeunes ont plaisir à retrouver les animateurs municipaux pour des journées ponctuées d'activités en tout genre ! Cette année, les 3/12 ans se retrouveront dans les groupes scolaires Saint-Exupéry et Curie et participeront à différentes animations adaptées à leur âge, à la situation sanitaire et à la météo ! Les adolescents ne sont pas en reste. Du 1^{er} au 6 mars, ils pourront aiguiser leur talent artistique en s'adonnant au graff, bouger sur des patins à glace ou virtuellement lors de tournois de jeux vidéos, démontrer leur investissement pour la planète en participant à une cleanwalk et bien d'autres activités encore. Des vacances ponctuées de rires, bonheur et plaisir de partager ensemble ! Si vous souhaitez inscrire vos enfants à la prochaine session d'accueil de loisirs, notez la date du lundi 22 mars. ●

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87

Apprentissage des langues vivantes

Euroscol : le label qui récompense Camus

Depuis deux ans, l'école Camus surfe sur une dynamique européenne en plaçant l'anglais au cœur de l'enseignement scolaire. Une démarche innovante issue d'un partenariat Éducation nationale, Ville et grandes écoles du territoire.

"Good morning boys and girls!", ainsi débute la journée des CM1/CM2 de la classe de Marie-Anne Turgis, directrice de l'école élémentaire Camus. Et ce n'est que le début de ce rituel quotidien dans la langue de Shakespeare. Car la directrice de l'école, comme tous les autres enseignants de l'établissement, de la maternelle au primaire, intègre, depuis deux ans maintenant, l'anglais à sa pratique ordinaire; un enseignement immersif bénéfique pour les 322 élèves de Camus qui tour à tour et selon leur niveau font deviner un mot à leurs camarades, effectuent une séance d'échauffement sportif ou encore des travaux d'arts plastiques ou de musique en appliquant des consignes en langue anglaise. "Nous avons la chance d'être accompagnés par des conseillers pédagogiques qui mettent en place des séances en anglais, que nous reproduisons ensuite" détaille Marie-Anne Turgis. Aidée d'Allan, service civique et étudiant en anglais, la professeure a à cœur de travailler le vocabulaire et la prononciation, et ce de façon ludique.

Et c'est cette ouverture culturelle couplée à l'enseignement d'une langue vivante de façon intégrée qui ont été



salués dernièrement par l'Académie de Normandie via l'attribution du prestigieux label Euroscol. "Seuls neufs établissements du département en sont dotés, précise Jean-Marc Tilton, inspecteur d'académie. Cette distinction récompense la dynamique linguistique portée sur le terrain par les enseignants et les intervenants issus des grandes écoles UniLaSalle et Neoma Business School avec en toile de fond le partena-

riat fort qui lit la Ville à l'Éducation nationale, notamment grâce à l'implication d'Astrid Mazari, référente académique du plan langue vivante", complète l'inspecteur. Un projet cher à la Ville et à Stéphanie Tourillon, adjointe au maire chargée de l'enfance et linguiste de formation, heureuse que la dynamique se poursuive même sur les temps périscolaires avec des menus et activités proposés en anglais. ●

Gestion de crise

Situation sanitaire : une adaptabilité nécessaire

Depuis près d'un an, pour préserver notre santé et éradiquer la pandémie Covid-19, le Gouvernement s'invite dans notre quotidien et diffuse régulièrement de nouvelles directives. Précisions concernant la déclinaison sur le terrain.

Vous l'avez sans doute constaté, entre les annonces gouvernementales et la mise en œuvre sur le territoire, s'écoulent souvent quelques jours. Ce laps de temps s'explique par la nécessité pour le Gouvernement de traduire ses directives de façon officielle sous forme de décret, document sur lequel la Préfecture s'appuie ensuite pour produire une circulaire. Charge ensuite aux maires de mettre en application ces directives sur leurs territoires, en les adaptant aux services offerts et aux équipements municipaux concernés.

Mais les textes laissent souvent place à l'interprétation. Parfois

imprécis, à d'autres moments difficilement applicables, ces documents juridiques nécessitent plusieurs lectures attentives et parfois des explications complémentaires afin de les appliquer le plus fidèlement possible et de préserver au maximum les activités, municipales et associatives, offertes aux Mont-Saint-Aignonais.

Pour vous tenir informés de l'actualité sanitaire, nous invitons à consulter de façon régulière les supports de communication de la Ville en privilégiant le site Internet et la page Facebook qui offrent une plus grande réactivité. ●

www.montsaintaignan.fr et @VilledeMontSaintAignan

Événement

L'EMS retrouve son (jeune) public

À l'Espace Marc-Sangnier, l'année 2021 débute par un spectacle dédié aux enfants scolarisés à Mont-Saint-Aignan, *Tall tales – Petites histoires en anglais* de la compagnie Mumbo / Jumbo. Un commencement en attendant de pouvoir accueillir tous les publics.

Voilà maintenant plusieurs semaines que l'Espace Marc-Sangnier a fermé les portes de ses salles de spectacles. Heureusement, les séances scolaires organisées dans le cadre des actions éducatives ont pu être maintenues et permettent ainsi aux compagnies de continuer à produire et aux artistes de monter sur scène. Pour le premier événement de l'année, les équipes du service culturel accueillent le lundi 11 janvier cinq classes de CM1/CM2 des écoles Camus et Saint-Exupéry avec un protocole sanitaire exigeant. Sur un ton humoristique et ludique, Dot et Line ont emporté les 179 élèves dans un univers british. Le temps du spectacle, intégralement joué et raconté en anglais, tous ont pris plaisir à se transformer en petits bilingues et se sont amusés à interagir avec les deux comédiens, en anglais *of course*. Un moment de distraction qui aura permis aux enfants de renouer avec la culture tout en poursuivant leur apprentissage de la langue anglaise. L'initia-



tion à la culture restant une priorité, la Ville poursuit les propositions issues du catalogue d'actions éducatives sur cette deuxième partie d'année scolaire comme l'intervention du Smédar sur le tri des déchets, et maintient tant que possible les séances culturelles

scolaires. Notons également que ce spectacle était l'occasion pour les quelques programmeurs présents, d'assister à une nouvelle représentation en vue de préparer leur prochaine saison culturelle. ●

Travaux

Un espace de recueillement agrandi

La Ville vient de faire l'acquisition de huit nouveaux columbariums pour le cimetière Boucicaut, complétant ainsi l'aménagement existant par l'installation de 48 emplacements supplémentaires.

Au moment du décès d'un proche, plusieurs choix s'offrent aux familles pour envisager l'inhumation : l'acquisition d'une tombe en caveau ou en pleine terre, d'une concession en columbarium ou en cavurne - un petit caveau enterré - pour accueillir les urnes cinéraires, ou encore la dispersion des cendres au jardin du souvenir. Une urne peut également être inhumée au sein d'une sépulture ou scellée sur un monument funéraire.

Aujourd'hui, le choix de l'incinération ne cesse de croître. C'est pourquoi la Ville a procédé fin 2020 à l'installation de huit nouveaux columbariums, comprenant au total 48 places, pour un montant de 24 500 €.

Composé de plus de 3 500 emplacements, le cimetière Boucicaut va par ailleurs voir sa surface croître en fin d'année 2021 avec la création d'un nouveau carré destiné à accueillir des sépultures en caveau et en pleine terre. Démarrage des travaux à l'automne. ●



► La rotonde autour du chêne est désormais composée de 16 columbariums.



Propreté urbaine : ensemble, agissons !

Reconnue pour son cadre et sa qualité de vie, Mont-Saint-Aignan ne peut laisser passer plus longtemps les comportements inciviques. C'est pourquoi, en ce début d'année et alors qu'elle est engagée dans une démarche de propreté urbaine d'ampleur, la Ville lance une campagne de lutte contre les dépôts sauvages, en recrudescence ces derniers temps dans la métropole. Soyez vigilants, après l'information, place à la verbalisation !

"Nul n'aurait l'idée de jeter un mégot de cigarette dans son salon. Alors, pourquoi le faire sur l'espace public ?" À cette question posée par Hervé Guillaume, les agents techniques du service espace public restent sans voix. Et c'est le but recherché. *"L'idée est d'interpeller mais aussi d'engager la collectivité à agir. Car le message est double. D'un côté je souhaite montrer que les usagers qui adoptent des gestes inciviques doivent nécessaire-*

ment évoluer dans leur comportement. Et de l'autre je mets en évidence que pour que l'espace public soit respecté, il doit être respectable", complète le coordinateur de l'AVPU, association des villes pour la propreté urbaine, à laquelle a adhéré la collectivité début 2020. Se sentant très concernée par cette problématique, la Ville a donc initié une démarche d'amélioration continue visant à obtenir une labellisation : le label ville éco-propre. Et bonne

nouvelle, Mont-Saint-Aignan vient d'être dotée d'une première étoile. Mais en quoi consiste la démarche ?

La propreté, symbole du vivre ensemble

Mont-Saint-Aignan s'étend sur 7,9 km² et compte 90 kilomètres de voirie, empruntés quotidiennement par des milliers d'habitants et d'actifs qui transitent sur le territoire. Pour entretenir l'espace public, 14 agents techniques

Déchets mode d'emploi

**Le bon réflexe
encombrants :
0 800 021 021**



Connaissez-vous la différence entre un encombrant et un dépôt sauvage ? Le premier est totalement légal, et organisé, le second est un acte répressible et incivique. Alors, que faire si vous devez vous débarrasser d'objets encombrants (matelas, meuble...) ? Si vous habitez en maison individuelle, un seul réflexe : **contacter Ma Métropole au 0 800 021 021** ou consulter leur site internet, qui vous permet en quelques clics de prendre rendez-vous pour faire enlever vos encombrants. Pensez à noter sur papier libre le numéro fourni par la Métropole et à l'apposer sur vos encombrants. Celui-ci permettra de distinguer cet acte civique d'un dépôt sauvage.

Si vous demeurez en habitat collectif, la Métropole procède à des tournées de ramassage tous les quinze jours selon un calendrier distribué en début d'année. Pour que la Ville reste agréable, prenez soin de sortir vos encombrants la veille au soir.

► www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants

Valoriser ses déchets en ressourcerie

Geste solidaire ou démarche environnementale, ce qui ne sert plus peut encore être utilisé par d'autres. C'est face à ce constat que les ressourceries se sont développées à l'image de l'association Résistes qui organise des collectes volontaires les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h dans ses locaux.

► Résistes, 10/12 rue Richard Wadington, Darnétal et www.resistes.org

Une dernière possibilité : la déchetterie

Les déchetteries de la Métropole vous permettent enfin de déposer tous types de déchets, gratuitement et même 7 jours sur 7 pour celle de Maromme.

sillonnent les rues, places et espaces verts, vidant les poubelles, traquant les petits papiers et ramassant les feuilles mortes. Parce que la notion de propreté est subjective, la Ville a sollicité l'AVPU pour travailler sur des indica-

135 €

tel est le montant de l'amende encourue pour tout déchet jeté en dehors des poubelles, masques, mégots et gants y compris.

teurs objectifs de propreté. Ceux-ci permettent d'identifier les points forts et les points faibles de la commune au regard des moyennes enregistrées par l'ensemble des collectivités. "Par cette démarche d'évaluation et d'acceptation d'une analyse critique, Mont-Saint-Aignan participe à la création d'un référentiel qui permet à chaque ville de savoir comment elle se situe par rapport à une moyenne nationale", précise Gérard Richard, conseiller municipal délégué chargé de la gestion des espaces publics, soucieux de mettre en place une démarche d'amélioration continue. Une grille a ainsi été définie à l'échelon national. Elle va des tags, feuilles

mortes et affichages sauvages situés dans la catégorie "éléments de faible sensibilité", c'est-à-dire qui gênent moins les usagers aux "éléments de haute sensibilité" comme les déjections canines, les dépôts sauvages et les ordures ménagères, en passant par les "éléments de moyenne sensibilité" à l'image des mégots de cigarette, des débris de verre ou encore des emballages non alimentaires. Cette grille est ensuite croisée avec des typologies d'espaces pour hiérarchiser les sites et adapter les plans d'action. Chaque année la Ville s'attachera à traiter une problématique de propreté. En 2021, la Ville s'occupe en priorité du problème des dépôts sauvages pour lequel de nombreuses réclamations d'habitants sont enregistrées.

Stop aux dépôts sauvages

Très prégnante à Mont-Saint-Aignan et ailleurs en France – les derniers articles traités par les magazines de Rouen et de la Métropole Rouen Normandie en témoignent – la problématique des dépôts sauvages est sous le feu des projecteurs en 2021 avec une volonté forte de changement. Le gouvernement a d'ailleurs introduit de nouveaux leviers d'actions en la



matière répertoriés dans la loi "Lutte contre le gaspillage" du 10 février 2020. "Il faut savoir que les dépôts sauvages relèvent d'une compétence métropolitaine. Toutefois leur présence sur l'espace public influe sur la perception de propreté dans la commune. C'est pourquoi, nous avons choisi de nous attacher en priorité à cet indicateur de haute sensibilité en élaborant un plan d'action. Celui-ci débute par une période d'information avant la mise en place de sanctions", détaille Gérard Richard.

Mais qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Il s'agit d'un dépôt de déchets, volontaire ou non, situé au pied de points d'apport volontaire, de colonnes enterrées de collecte des déchets ou encore d'encombrants sortis en dehors des créneaux programmés. De taille plus ou moins conséquente, ces cartons, mobiliers et autres objets de la vie quotidienne polluent de façon visuelle notre commune. 92 dépôts sauvages ont été enregistrés en 2019, deux par semaine en somme. Pour que 2021 voit ce nombre se réduire significativement, la Ville lance une campagne d'information dans son réseau d'affichage urbain et ses supports de communication. Conçue dans la continuité de la campagne déchets de l'été 2020, proposée par le Conseil municipal des enfants et mise en œuvre par le service communication de la Ville, la nouvelle campagne de communication fait la part belle aux objets fréquemment abandonnés qui ne révent que d'une chose : rejoindre une déchetterie (voir couverture). De leur côté, les équipes de propreté de la Ville apposeront sur les encombrants abandonnés une signalétique spécifique permettant aux passants de constater que la Ville n'est pas inactive et d'inciter les habitants à s'approprier l'espace public et à diffuser les bons réflexes. Car comme le souligne l'AVPU "Dénoncer les infractions est un bon début, informer son voisin pour qu'il adopte un comportement citoyen est encore mieux". Une démarche proactive où les riverains sont de véritables ambassadeurs de la propreté urbaine, tel est le souhait de la Ville et l'intérêt de tous puisque des amendes financières sont désormais en vigueur : un dépôt sauvage peut vous coûter jusqu'à 1500 €. La police y veille alors, on compte sur vous! ●



Zoom

Une équipe de choc dédiée à la propreté urbaine

En 2020 :

14 agents techniques

Des souffleurs à feuilles et à déchets

20 sites faisant l'objet de relevés mensuels d'indicateurs objectifs de propreté.

90 km de voirie à nettoyer

Une centaine de signalements de dépôts sauvages effectués auprès de la Métropole

200 corbeilles à vider et à entretenir

420 m³ de dépôts sauvages ramassés en complément des enlèvements métropolitains

1 000 m³ de feuilles ramassées

4 200 km, par an, parcourus par la balayeuse

Bonne idée

Agir pour la nature et la propreté du territoire

La Ville accompagne les initiatives écocitoyennes de type cleanwalk, world cleanup day et marches pour l'environnement en fournissant pinces et gants de ramassage aux habitants intéressés. Si vous le souhaitez, rejoignez le mouvement www.cleanwalk.org.

► **Service urbanisme et environnement :**
02 35 14 30 34

Que faire en février à Mont-Saint-Aignan?

Dans le contexte sanitaire actuel, les événements annoncés dans cet agenda sont susceptibles d'être annulés ou reportés. Nous vous invitons à vous rapprocher des organisateurs afin de vérifier leur maintien.

Dès le lundi 1^{er}

ATELIER SENIORS

Le Clic seniors du Plateau Nord propose aux personnes dès 60 ans, un cycle de cinq séances sur le thème *Crise sanitaire : comment reprendre pied et se projeter vers demain ?*

14h à 15h30, dès le jeudi 11 mars.

Séances gratuites proposées par téléphone ou en visioconférence. Nombre de places limité. Sur inscription : 02 32 10 27 80.

Mercredi 3

ANIMATION JEUNES

Mercredi ados en mode projet.

14h à 16h, salle du pôle ados, centre sportif des Coquets.

Gratuit pour les jeunes détenteurs d'un Passeport jeunes. Sur inscription. Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87.

Mercredi 3

MÔMES EN LIRE

Histoires et contes lus aux enfants en lien avec les derniers spectacles jeunes publics joués à l'Espace Marc-Sangnier.

16h, bibliothèque Marc-Sangnier, EMS.

Dès 3 ans. Entrée libre et gratuite.

Jeudis 4 et 18

LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Permanence de l'amicale des locataires du bois l'Archevêque, CNL 76.

Sur rendez-vous : 02 32 10 14 55.

Vendredi 5

ARTS DU CIRQUE



© Pierre Colletti

Pss Pss de la Compagnie Baccala est un spectacle mettant en scène deux clowns à la réputation internationale qui ont troqué leur nez rouge et leurs chaussures trop grandes pour une simple tenue d'acrobate. Avec le seul langage de leur corps, ils vont ainsi vous emmener dans une performance hors du temps où humour et poésie font bon ménage. Un spectacle poétique... Sensationnel... Savoureux selon La Marseillaise.

20h, Plateau 130, Espace Marc-Sangnier.

Tout public dès 9 ans. Durée : 65 min. Tarifs : 10/15 €. Sur réservation.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00 ou billetterie@montsaintaignan.fr

Samedi 6

SORTIE JEUNES

Pour les 12/17 ans. Activité proposée dans le cadre des activités Passeport jeunes.

13h30 à 17h30, lieu à définir.

Sur inscription. Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87.

Dimanches 7, 14, 21 et 28

RANDONNÉES

Parcours de 12 à 14 km proposés par Escapade rando.

13h15, lieu non défini.

Programme détaillé et informations complémentaires sur le site : <https://escapade-rando.asso-web.com>

Vendredi 12

CAFÉ RENCONTRE

Accueil des villes françaises.

Local de l'association, 13 place de l'Église.

Ouvert à tous les Mont-Saint-Aignonnais.

Samedi 13

ANIMATION JEUNES

Challenge Trivial poursuit.

14h à 17h, salle du pôle ados, centre sportif des Coquets.

Gratuit pour les jeunes détenteurs d'un Passeport jeunes. Sur inscription.

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87.

Mercredi 17

ANIMATION JEUNES

Mercredi ados Loups-Garous.

14h à 16h, salle du pôle ados, centre sportif des Coquets.

Gratuit pour les jeunes détenteurs d'un Passeport jeunes. Sur inscription.

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87.

Vendredi 19 février

THÉÂTRE



© DR

La Compagnie Les Sables d'or présente *Lettre d'une inconnue*, une pièce dans laquelle une femme produit une déclaration enflammée à un homme qu'elle a aimé toute sa vie sans qu'il n'en sache rien. La mise en scène épurée souligne le jeu précis de la comédienne Sandrine Delsaux et lui confère une valeur universelle.

20h, L'Atelier, Espace Marc-Sangnier.

Tout public dès 11 ans. Durée : 1 h.

Tarifs : 10/15 €. Sur réservation.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00 ou billetterie@montsaintaignan.fr

Samedi 27

CAFÉ LITTÉRAIRE

Au fil des pages, rendez-vous mensuel pour adultes avec lectures à voix hautes et atelier d'écriture.

10h30, bibliothèque Marc-Sangnier, EMS.

Tout public, dès 10 ans. Entrée libre et gratuite. Durée : 1h.



**Retrouvons
nous
s/ Facebook**

@VilledeMontSaintAignan



**Mont
Saint
Aignan**



**Dès la réouverture de votre cinéma,
retrouvez la programmation sur
montsaintaignan.fr**



**Mont
Saint
Aignan**

Le courrier des lecteurs

Partagez vos interrogations en écrivant au courrier des lecteurs ; la Ville y répondra dans ces colonnes.

Dépôts sauvages et informations municipales

Je lis votre magazine et le courrier des lecteurs et le problème soulevé à propos des crottes de chien m'a vraiment paru anecdotique par rapport aux dépôts sauvages de plus en plus importants. J'ai remarqué par ailleurs depuis que je suis nouvelle habitante que le panneau lumineux n'était d'aucune utilité pour informer les habitants des nouvelles importantes, ainsi en ce moment l'information concerne des événements qui n'auront pas lieu compte tenu du confinement... c'est invraisemblable. Je voudrais savoir quand et comment allez vous informer les habitants au sujet des vaccinations covid qui arrivent et si la programmation est à l'étude et sera connue de tous [...].

Cordialement,

Jacqueline E. (par mail)

Madame,

Votre message est parfaitement d'actualité car la problématique des dépôts sauvages est au cœur de toutes les attentions municipales. Pour preuve la grande campagne de sensibilisation à cet acte incivique ce mois-ci détaillée précisément pages 7 à 9 dans ce magazine municipal.

Concernant les supports d'information de la Ville, comme le journal électronique auquel vous faites référence, le service communication procède à une mise à jour régulière en lien avec les décisions gouvernementales. Une fois celles-ci précisées par le premier ministre, il est ensuite nécessaire d'attendre les décrets d'application en provenance du Gouvernement ainsi que les circulaires de la Préfecture afin de donner l'information la plus précise et la plus fiable possible. D'où le décalage parfois constaté.

Enfin, la stratégie vaccinale est déployée sur le terrain par les Agences régionales de santé et les préfets de Département. Catherine Flavigny, comme 69 autres édiles de la Métropole Rouen Normandie, presse l'État d'accélérer le processus. Espérons que leur intervention conduise à accroître le nombre de centres de vaccination dans le Département.

Vous aussi, écrivez-nous à :
Mairie - Courrier des lecteurs
59 rue Louis-Pasteur
76130 Mont-Saint-Aignan

Permanences Hôtel de ville

Catherine Flavigny, maire et conseillère départementale, vendredi 5 février de 9h30 à 12h.

Adjoints, sur rendez-vous au 02 35 14 30 08.

Cercle de la proximité, pour toute demande vous pouvez joindre par mail le référent de votre quartier : cercladelaproximite@montsaintaignan.fr

Les Coquets : Alain Guillaume
Plateau-Colbert : Michèle Prévost
Les Oiseaux : Gérard Richard
Le Village : Thomas Soulier
Vatine-Bulins : Laurence Lechevalier
Saint-André : Laure O'Quin

Damien Adam*, député, samedi 20 février de 10h à 12h. Sur rendez-vous damien.adam@assemblee-nationale.fr

Conciliateur de justice, sur rendez-vous au 02 35 14 30 00.

En cette période sanitaire et vigipirate particulière, et de façon concertée, les permanences du notaire et de l'avocat sont annulées.

* Salle Géricault entrée par la salle du Conseil municipal

Naissances

01/12 Armand VILLY
01/12 Timothée VILLY
07/12 Inna BLOT
08/12 Alban DESOUBRY
11/12 Feurat FARIS
14/12 Dina HAIDA
14/12 Esteban LEPILLÉ MERCADO
19/12 Melia-Glory BISONG
23/12 Adam DRIDI
02/01 Adèle HIBON
02/01 Joshua AGBI
03/01 Ilyana LASKRI-BELHADJ
07/12 Andréa ROBAT TESSON
08/12 Seydina BA

Mariages

05/12 Victor JOURDAINE
et Laetitia LAMBIN
18/12 Djamalidine MAHAMAD
AHAMAD DAHIYA
et Alevtina TUKTAROVA

Décès

13/11 Raymonde DORÉ
veuve BERRUBÉ, 91 ans
13/11 Denise DUGUAY
épouse AUBER, 90 ans
21/11 Albertine TERNISIEN
veuve ALLERS, 87 ans
28/11 Odile HÉBRARD, 79 ans
01/12 Robert DUBOC, 95 ans
03/12 Jacqueline DEMOULINS
veuve BAYEUL, 91 ans
03/12 Françoise TROHAY
veuve CHANU, 87 ans
05/12 Colette PELLERIN
veuve RICHARD, 93 ans
06/12 Pierrette LEGRAND
veuve MACÉ, 92 ans
08/12 Roger ROMAIN, 77 ans
08/12 Philippe PUKROPP, 63 ans
08/12 Jean-François GROULT, 62 ans
10/12 Jacqueline DUBUC veuve
ROMAIN, 89 ans
11/12 Edward STEPIEN, 84 ans
13/12 Jacqueline STRULLOU
épouse BARTAN, 91 ans
14/12 Marie LEC'HVIEN veuve
BERNARD, 98 ans
14/12 Claude BRENTOT, 97 ans
15/12 Thérèse ROUET veuve ELIOT,
91 ans
19/12 Denise BUNEL
veuve FAUVIN, 100 ans
20/12 Jean MARIN, 87 ans
21/12 Claudine CHANDELIER
épouse PERRÉ, 84 ans
22/12 Sylvie POLLEFOORT
veuve BEUDIN, 82 ans
23/12 Nicole LEBAUDY
épouse BOUMENDIL, 85 ans
23/12 Horace LEMIRE, 74 ans
24/12 Albert GUIMBARD, 80 ans
28/12 Louis-Charles BOR, 84 ans
29/12 Paulette PORET
veuve LE MORE, 94 ans
05/01 Daniel RENOULT, 83 ans

Aimer toujours et encore Mont-Saint-Aignan

Nous souhaitons profiter de cette tribune qui nous est ouverte, pour tenter d'expliquer les difficultés que les collectivités rencontrent aujourd'hui pour à la fois assurer la continuité des missions de service public qui leur sont imparties, tout en respectant les directives de l'État et en préservant les ressources financières que leur ont confiées les contribuables.

Les directives de l'État se traduisent en décrets, eux-mêmes déclinés en circulaires émanant du préfet qui laissent souvent la place à des interprétations.

Comment cela se traduit-il pour un équipement comme celui du centre Eurocéane, en dehors des démonstrations incantatoires et des "y'a qu'à, faut qu'on" d'une partie de l'opposition ?

1^{er} novembre, retour à un confinement partiel. Seuls les scolaires, les sportifs de haut-niveau et personnes handicapées avec prescription médicale, avaient accès au centre. En raison des attentats, les écoles ne souhaitant plus sortir, et aucune demande n'émanant des deux autres catégories, le centre a été fermé à compter du 12 novembre. Fin novembre, modification du décret, le public majeur aurait pu fréquenter uniquement le bassin extérieur, à condition que l'accès entre le bassin et les vestiaires soit indépendant du bassin intérieur (ce qui n'est pas le cas, contrairement à l'île Lacroix). Le préfet n'a levé cette interdiction que le 18 décembre.

1^{re} semaine de janvier, une panne de l'automate qui gère la qualité de l'eau nous a empêchés de rouvrir l'équipement. Deux interventions du 1^{er} ministre sont venues mettre fin à tout espoir en annonçant l'instauration d'un couvre-feu à 18h00 puis la fermeture des installations sportives en intérieur.

La prise en compte, pour un tel équipement, des frais inhérents à sa remise en route, mis en perspective de la fréquentation potentielle et l'absence de visibilité des décisions étatiques, est indispensable.

Sur 90 équipements que gère notre délégataire en France, seuls 10 sont accessibles.

Soyons sérieux!

La majorité municipale

Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous

L'état actuel de notre piscine municipale nécessite une profonde réhabilitation. De plus, le contrat d'exploitation confié à Vert-Marine arrive à son terme fin 2021, il est temps de questionner son mode de gestion. Une étude a été lancée fin 2019, mais n'y ayant pas été associée, nous ignorons tout des orientations retenues par la majorité. Nous avons appris incidemment en conseil, que les travaux de rénovation s'élevaient à 6,3M€ – que concernent-ils ? – et par la presse, que le futur mode de gestion serait tranché en février. Alors gestion privée reconduite ou retour à la gestion publique ?

La notion de service public est très dégradée au travers de l'actuel mode de gestion. L'exploitant privé cherche bien sûr à maximiser ses profits, faisant peu de cas de l'intérêt général, mais plus problématique, la mairie est toujours plus prompte à aller dans son sens qu'à réguler ses ardeurs.

Durant le précédent mandat, nous avons par exemple dénoncé l'exonération d'une pénalité de 10k€ prévue par le contrat pour non-respect de la grille tarifaire par Vert-Marine. Après Lubrizol, 23k€ lui ont été versés pour indemniser la vidange du bassin extérieur, sans même chercher sa part de responsabilité, alors que ce bassin n'a pas été bâché comme il aurait dû pendant la nuit de l'incendie.

La piscine est restée fermée depuis fin octobre, alors que les mesures Covid ont toujours permis l'accueil des publics prioritaires (scolaires, personnes handicapées ou sous prescription médicale...), et que le grand public et les clubs auraient pu, comme on l'a vu à Rouen, retourner nager dans le bassin extérieur début décembre. La mairie dit avoir pris cette décision pour la bonne gestion des deniers publics. L'exploitant ne manquera pas de lui demander d'assumer ce choix en réclamant une solide compensation et ce sont pourtant bien les contribuables qui paieront au final, mais sans aucun service rendu au public en retour.

**C. Leclercq, P. Magoarou, C. Maugé,
S. Nicq-Croizat, A. Riou, P. Conil**

Agissons ensemble, Mont-Saint-Aignan

Les semaines se suivent et la pandémie demeure notre quotidien. L'éclaircie apportée par le vaccin redonne espoir. Cependant, la vaccination prendra du temps car il faut mobiliser tous les acteurs pour structurer une campagne complexe. Les collectivités locales sont un acteur de 1^{er} plan pour faciliter l'organisation et le repérage des cibles prioritaires. Notre commune doit s'investir plus dans cet enjeu de santé publique, car bon nombre de nos concitoyens figurent parmi les cibles prioritaires. Cette campagne de vaccination est nécessaire pour garantir une reprise de l'activité économique, une reprise de la vie sociale, sportive, culturelle et éducative.

Mais la pandémie nous alerte aussi sur la situation des plus fragiles. Nous pensons notamment aux plus âgés, qui dans l'attente de la vaccination, redoutent de sortir. Certaines d'entre elles risquent de s'isoler. Nous devons être attentifs également au mal-être des étudiants qui se retrouvent seuls tandis que les cours sont dispensés à distance. Tels sont deux sujets sur lesquels nous attendons des actions concrètes de Mme Le Maire.

De nombreuses études sont annoncées : en particulier sur le devenir de la place Colbert ou la rénovation du Centre nautique. Nous espérons que 2021 marquera le début de l'action concrète pour la majorité municipale. Nous veillerons en tout cas à ce que les intérêts des habitants soient pris en compte.

Il faudra accélérer le déploiement de la fibre dans tous les quartiers de Mont-Saint-Aignan. Le télétravail se généralise et nos jeunes doivent avoir accès à internet pour compléter leurs apprentissages. Force est de constater que des quartiers entiers de Mont-Saint-Aignan n'y ont toujours pas accès. Quelles mesures seront prises pour corriger cette inégalité d'accès à des réseaux adaptés au monde d'aujourd'hui ?

Nous suivrons ces chantiers avec attention.

**Stéphane HOLE, Carole BIZIEAU,
agissonsensemblemsa@gmail.com**

promAction
depuis 1987

Faites le choix d'une **SOLUTION SIMPLE**
pour vos besoins en personnel
à domicile. **n'hésitez plus...**



AIDE À DOMICILE
Ménage, Repassage,
Courses, Bricolage...



SOUTIEN À DOMICILE
Aide au lever/coucher,
Toilettes, Repas, Sorties...



ENTRETIEN DE VOS EXTÉRIEURS
Désherbage, Taille de haies,
Tonte, Plantations...

Besoin d'aide ?

- 50% déductible des impôts
selon réglementation

www.promaction.fr

10 Rue de l'Industrie, 76100 Rouen

Demandez votre devis gratuitement : 02 35 70 95 93 - info@promaction.fr

Promaction Association loi 1901, conventionnée par l'Etat (n°A76019).

Agrement SAP 342105913

NURDIN Services 

**PLOMBERIE - INSTALLATION SALLE DE BAIN
CHAUFFAGE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
ADOUCCISSEUR - VENTE ÉLECTROMÉNAGER**

À votre service depuis 1967

228, route de Maromme - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN



02 35 71 34 15

nurdin.services@nurdin.fr



MARC-EAU

Installation - Dépannage
Plomberie - Chauffage - Rénovation

*Créations cuisines
& Salle de bains*

*Récupération
d'eau*

40 Rue Ed Fortier - 76130 Mont St Aignan

SIRET 532 468 154 00010

Professionnel du Gaz
CGRN/UNEL - CAL REPASSE

06 07 97 20 58



Les Iliades

**Établissement d'hébergement pour
personnes âgées autonomes et dépendantes.**



- Accueil de jour, temporaire ou définitif
- Cadre spacieux, convivial et confortable
 - Établissement médicalisé 24h/24
- Unités de vie pour personnes désorientées
 - Restaurant, animations 7 jours/7

24, chemin de la Planquette 76130 Mont-Saint-Aignan

Tél : 02 35 76 12 12 - Fax : 02 35 76 04 35

www.les-iliades.fr • les.iliades@wanadoo.fr

Publishing Media Com est la seule société accréditée par la Ville de Mont-Saint-Aignan pour démarcher des annonceurs publicitaires pour les supports de communication Mont-Saint-Aignan. Le mag et Le guide de Mont-Saint-Aignan



OPTIQUE DES COQUETS
76130 MONT-SAINT-AIGNAN
02 35 70 34 25

Valéry Lefèvre

Opticien indépendant,
vous accueille
et met sa compétence
à votre service

Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Confiez votre vue
à votre opticien

**Publishing
mediacom**

RÉGIE PUB & COMMUNICATION

VOTRE ENCART PUB ICI

☎ 09 83 55 14 19

PUBLISHING-MEDIACOM.FR

AD  **GARAGE DUJARDIN**

**Véhicules neufs et occasions
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
TOUTES MARQUES**

2 adresses pour mieux vous servir :

6 chemin de la planquette à Mont-Saint-Aignan - Tél. 02 35 74 13 75

68 chemin de la briqueterie à Saint Pierre de Varengeville - Tél. 02 35 37 52 47

www.garagedujardin.fr

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

02 78 94 05 05

PAT La Vatine, 2 ter rue Georges Charpak
76130 Mont-Saint-Aignan



petits-fils.com

Mont-Saint-Aignan

NOUVEAU



L'AMARELLE

Une parenthèse de douceur dans
l'ensemble paysager «l'Echappée belle».

- Appartements du studio au 5 pièces⁽¹⁾
- Balcons, loggias⁽²⁾
- A proximité du campus universitaire,
des commerces, équipements sportifs...
- Jolies perspectives aérées et arborées⁽²⁾



02 35 98 51 04
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Selon la disposition des logements. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n° ORIAS 13006299. Illustrations non contractuelles. Palladio Publicité.

**Bouygues
Immobilier**
Créateur de mieux vivre